



HÔPITAL DE LAVAUR

Le mardi 6 septembre 2011

L'ORDRE INFIRMIER MOMENTANEMENT SAUVE ?

Une ligne de crédit finalement allouée à l'Ordre national des infirmiers par la BRED pour fonctionner au mois d'août sauve provisoirement l'ONI de la banqueroute totale...

Après de nombreux rebondissements souvent pathétiques, après les événements « forts » du vendredi 29 juillet dernier où la faillite imminente de l'Ordre infirmier était quasi acté, avec la démission de son 2^d président David Vasseur, suite au soutien négatif de la BRED, voici les derniers rebondissements de cette triste affaire :

La banque de l'Ordre (la BRED), aurait finalement accepté « in extremis » d'allouer à l'ONI une petite rallonge pour pouvoir assumer ses charges durant le mois d'août.

La rentrée sera donc déterminante pour l'Ordre qui devra convaincre son créancier de lui accorder sa confiance afin de pouvoir mener son plan de restructuration, gage d'un retour à l'équilibre avant le printemps 2012. L'ONI devra notamment doubler son nombre de cotisants actuels, soit arriver à 116.000 professionnels cotisants...

Dans un énième rebondissement, c'est donc un nouveau président (le 3^{ème} !), Didier Borniche, qui a pris la suite de David Vasseur.

Avec deux jours de retard, le groupe bancaire a finalement accepté le plan de restructuration drastique présenté par l'ordre infirmier.

Au 30 août, 101 525 infirmiers sont inscrits au tableau de l'Ordre, 64 926 d'entre eux se sont acquittés de leur cotisation. **La grande majorité + de 400.000 refuse catégoriquement cet Ordre.**

Le plan de restructuration prévoit un retour à l'équilibre financier courant mars 2012, avec l'hypothèse de 110 000 cotisants. Il avait été jugé *"crédible et de nature à assurer à terme un budget équilibré"* par Xavier BERTRAND.

Ce plan sera soumis au conseil national le 13 septembre prochain. Pour l'instant l'Ordre Infirmier semble momentanément sorti d'affaire, il reste toutefois dans l'incapacité de faire face à l'ensemble des créances accumulées ces derniers mois.

Suite et fin au prochain numéro ?...

L'ORDRE MEME GRATUIT ON N'EN VEUT PAS !

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr

Rappel, chaque agent a droit à 1 heure d'information syndicale par mois ou 3 heures cumulées par trimestre. Utilisez ce droit pour nous rencontrer.